



site : www.boldairjura.fr
Association loi 1901 - Préf. Jura W392001772 –
SIRET 49177665400015 - APE 926 C - APS 03907ET0005
Affiliée FF Randonnée, Handisport, Sport Adapté
en mairie - rue du Docteur Droux 39300 Chapois
courriel : boldair@orange.fr - tél. : 03 84 51 49 90

Assemblée Générale Ordinaire 2009

de l'association Bol d'Air

tenue le samedi 20 mars 2010

au Centre Hospitalier - Pavillon Jacquet – rue du Docteur Germain - 39110 Salins les Bains

Sont excusés :

Les membres du conseil d'administration :

Jacques Carrot, Raymond Colomb, Christian At

Les membres de l'association :

Olivier Erard, Michel Paillard, Pierre Caillat, Marie-Françoise Colin, Marie-Christine Jeandot, Laurent Pito, Guy Lamy, Hervé Graillot, Claudine Reichard, Jacques Reichard, Josiane Chaloyard, Michel Meynier, Jocelyne Ménigoz, Yannick Emme, Dominique Mausservey, Thierry Pasteur, Elisabeth Sansonnens

Les anciens membres :

Christiane Benoit, Jean-Yves Courderot, Julien Costagliola, Nathalie Courtet

Les sympathisants et partenaires :

Jean-Jacques Demonet (Ville de Besançon), Gérard Coulon (Conseil Régional de Franche-Comté), Rémy Nappey (Vice-président du Conseil Général du Doubs), Sandrine Pelon (Atelier des savoir-faire), Aurélie Richard (ALDESS), Jan Siess (LEGTA Montmorot), Sylvie Hirtzig (directrice DDJS Jura), Benoît Deboskre (CPIE du Haut-Doubs), Léon Sur (CD Handisport du Doubs), Natacha Colard (CR Handisport Franche-Comté), Vincent Fuster (Président du CROS FC), François Baulard (CRESS Franche-Comté), Valérie Hyron (CRESS Franche-Comté), Coralie Erbs (Maison de l'Environnement de Franche-Comté), Valérie Pierret (Ferriol-Matrat), Philippe Carrier (DRJSCS Besançon), Sylvie Debras (Magazine En Vadrouille), Eric Gignet (Fondation MACIF), Bernard Avon (APF Doubs), Christophe Lecomte (APF Ferme Léonie), France Bénévolat Besançon Doubs, Fanny et Diana Caillet (Office Haut Jura Grandvaux), Jean-Louis Viennet (CD Cyclotourisme Doubs), Jean-Louis Saugier (Colibrius Montbéliard), Stéphane Runfola.

Sont présents : 20 personnes

Simone Froissard-Landoz (présidente), Bruno Cattenoz (vice-président), Gisèle Lamy (trésorière), Massot Christine (secrétaire), Yohann Dupont (membre), Robert Marx (membre), Chantal Garreau (membre), Fabienne Pasteur (membre), Henri Faucheu (membre), Jeanne-Marie Sauge (membre), Lysiane Rolet (membre), Jean-Luc Cabut (membre), Janine Cabut (membre), Marie-Thérèse Martins (membre), Gérard Fumey (membre), Jean-Charles Giroud (Pichevel, membre personne morale), Claire Petitjean (CDT Jura, invitée), Jacqueline Mozer (Office de Tourisme de la Bresse du Jura, invitée), Christelle Simonin (membre, salariée, présent à titre consultatif), Thierry Nézot (membre, salarié, présent à titre consultatif)

Vérification des pouvoirs et des quorums

Il a été reçu 10 pouvoirs nominatifs valables.

26 voix sont ainsi présentes ou représentées. Conformément aux statuts, le quorum est atteint et l'assemblée générale ordinaire peut donc valablement délibérer.

Il est rappelé que les pouvoirs envers les salariés ou les membres non à jour de cotisation ne sont pas valides et ne sont pas pris en compte.

La séance est ouverte à 10h05 par un mot de bienvenue et de présentation de la présidente qui ouvre cette 5ème Assemblée Générale (AG constitutive inclus) de l'association et remercie l'assemblée pour sa mobilisation.

Un tour de table de présentation de chacun est réalisé qui montre toute la diversité de l'assistance entre personnes en situation de handicap divers, bénévoles, associations ou groupes partenaires, représentants institutionnels ...

I - Rapport Moral et d'Activité - année 2009

Simone Froissard passe la parole à Thierry Nézot qui commente et complète les différents documents écrits joints en annexe.

Une présentation de la vie associative de Bol d'Air est retracée et le Conseil d'Administration exprime son souhait de se voir étoffé. Il est actuellement composé de 7 membres.

On remarque principalement cette année un fort engagement de la présidente et de la trésorière de l'association qui ont été très présentes, surtout au niveau du suivi financier ainsi que pour le renouvellement de la subvention régionale Emploi Tremplin.

L'ensemble des bénévoles sont remerciés pour toutes les aides diverses : tant au niveau des accompagnements dans les activités, que des aides au transport ou du bricolage des matériels.

En 2009, 54 adhérents étaient à jour de cotisation dont 21 personnes en situation de handicap (en 2010 nous sommes déjà à 35 membres).

La répartition de l'activité de Bol d'Air est présentée :

- 25 % en activités associatives, sorties, balades et randos
- 25 % en audits et qualification de sites
- 20 % en conseil et études pour des projets d'aménagements de sites
- 10 % sur les prestations d'animation auprès de centres spécialisés
- 10 % en intervention de formation
- 10 % en aide technique dans des manifestations grand public

On remarque également que l'association touche tous les degrés de handicap avec une activité principale actuellement au niveau de la déficience physique, motrice et visuelle.

Le site internet revit grâce au travail de Christelle Simonin. Les suggestions de chacun sont d'ailleurs les bienvenues. Ce dernier avait été réalisé avec un maximum d'accessibilité par rapport aux handicaps et il s'est adjoint maintenant une vidéo.

Au niveau Conseil et Etudes : les 3 études (Marais de Saône, CDT Jura, Belvédères du Val de Bienne) sont terminées.

Perspectives 2010

Un pôle d'activités nature sur Besançon est en train de se mettre en route avec Christelle Simonin. : marche nordique, activité cyclotourisme, partenariat avec la Ligue pour la Protection des Oiseaux ...

Il est rappelé que le dernier CA a voté pour que les activités programmées en sorties par Bol d'Air ne soient plus payantes (avec adhésion obligatoire).

Ce rapport moral et d'activités est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

II - Rapport Financier 2009

Voir les documents annexés.

Présentation du compte de résultats :

Augmentation des charges, due en grande partie à l'embauche supplémentaire, mais des subventions compensent en produits.

Quant aux Produits, on constate moins de ventes de prestations, moins de subventions liées à l'activité mais une subvention de l'état (versée par l'ASP-CNASEA) pour l'emploi de Christelle Simonin. Egalement, on peut noter un poste significatif de « dons » qui correspondent soit à des dons réels, soit à des frais engagés non récupérés par les bénévoles. Le poste « transfert de charges » correspond à un travail déjà effectué en 2009 mais payé en 2010.

Le compte de résultats s'équilibre juste.

L'un des membres de l'assemblée propose de faire une tombola pour envisager un financement possible de l'association. Cela se réalise dans d'autres associations qui en retirent une ressource substantielle.

Une autre piste de recherche de financement est lancée : répondre aux appels à projet des fondations. Thierry Nézot précise qu'il a déjà monté un certain nombre de dossiers dans ce sens depuis début 2010.

Présentation du bilan :

L'association possède un fonds de roulement non négligeable, utile pour l'avenir afin de faire de la trésorerie entre les prises de commande et les règlements.

La trésorière précise qu'actuellement les finances sont saines et que Bol d'Air n'a pas eu recours au découvert demandé aux banques.

Pour le bon fonctionnement, il est important de veiller à conserver une part non négligeable d'autofinancement en provenance des études réalisées.

Présentation des budgets prévisionnels jusqu'en 2013 :

On étudie surtout celui de 2010. La location d'un local et garage à Besançon est envisagée pour pouvoir continuer à développer l'activité sur ce territoire, charges budgétisées à 7 200 euros.

Le poste « honoraires d'animation correspond à une possibilité de sous-traitance auprès de prestataires extérieurs professionnels pour quelques animations dans l'année.

Ce rapport financier est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

Discussion autour des cotisations de 2011 :

Le consensus étant difficile à trouver à l'AG, des modifications concernant les cotisations 2012 seront discutées en CA.

Pour 2011, les pratiques actuelles sont inchangées :

- L'adhésion individuelle reste à 10 euros
- L'adhésion personne morale reste à 40 euros
- Une cotisation d'essai (non renouvelable) est toujours à 5 euros
- Gratuité pour les jeunes de moins de 16 ans

L'adhésion est obligatoire pour participer à une activité de Bol d'Air.

III - Renouvellement des membres du Conseil d'Administration

Jusque là, le Conseil d'Administration était composé de 8 membres lors de la dernière Assemblée Générale. Patrick Morel n'étant pas à jour de sa cotisation 2009 et n'ayant pas participé aux réunions de CA de 2009 est considéré comme démissionnaire de fait.

Christine Massot arrivant en fin de mandat se représente et est réélue à l'unanimité des membres présents et représentés. Simone Froissard, Jacques Carrot, Raymond Colomb, Gisèle Lamy, Bruno Cattenoz et Christian At, en cours de mandat, poursuivent ce dernier.

Olivier Erard, Jeanne-Marie Sauge et Henri Faucheu se présentent et sont élus à l'unanimité des membres présents et représentés.

Le Conseil d'administration se compose donc de 10 membres à compter de ce jour :

- Simone Froissard-Landoz
- Raymond Colomb
- Jacques Carrot
- Christine Massot
- Bruno Cattenoz
- Gisèle Lamy
- Christian At
- Olivier Erard
- Jeanne-Marie Sauge
- Henri Faucheu

IV – Echanges sur les orientations de l'association

Bol d'Air recherche des idées pour développer le pôle de Besançon (handi-nature) mais sous forme de « club ». La discussion s'engage sur ce sujet. On relève que le mot « club » signifie plus de participation des membres à l'élaboration des projets, des sorties ...

De même, dans un avenir plus ou moins lointain, la même démarche pourrait être suivie sur la région de Lons le Saunier.

Question d'un adhérent pour organiser des sorties « entre amis » avec possibilité de disposer du matériel de Bol d'Air avec une formation des participants au maniement du matériel. C'est une piste à étudier. Dans la même idée que précédemment, il serait possible de créer des clubs très locaux sur différents endroits.

Se pose de plus en plus à Bol d'Air, le problème du transport lorsque les personnes ne peuvent pas avoir une place dans une voiture non adaptée (exemple pour personne en fauteuil roulant électrique).

Plusieurs pistes semblent à étudier sur Besançon, dont celle de trouver un véhicule qui servirait à plusieurs associations mais financé par la publicité qui serait affichée sur le véhicule.

Puis, l'assemblée a débattu de l'exploration de nouveaux types d'activités qui pourraient être envisagées par Bol d'Air :

- Projet handivélo et cyclotourisme dans le Jura
- Activité de parapente en partenariat avec Poupet Vol Libre
- Activité de canoë kayak à Ounans
- Activité calèches avec Pichevel

Les questions et échanges étant épuisés la séance est close à 13h15.

La présidente, Simone Froissard-Landoz

